

# « TaxiBarge- Transfrontalier »

**Charte de partenariat  
pour l'émergence d'une ligne fluviale  
conteneurs et caisses mobiles avec escales  
entre la Région Nord - Pas-de-Calais et la Wallonie**

Port Autonome de Liège,  
Service public de Wallonie,  
Voies navigables de France,  
Grand Port Maritime de Dunkerque.



Le concept de « **TaxiBarge-Transfrontalier** » est une démarche pro-active pour promouvoir le développement du trafic de conteneurs sur l'axe fluvial Nord - Pas-de-Calais – Wallonie.

Le Port de Liège, le Service public de Wallonie, Grand Port Maritime de Dunkerque et Voies navigables de France ont signé, ce 1<sup>er</sup> juillet à Dunkerque, une charte de partenariat pour l'émergence d'une ligne fluviale avec escales entre la région Nord – Pas-de-Calais et la Wallonie.

Ce concept de service « taxi fluvial » permettra de connecter entre eux 12 ports, maritime et fluviaux sur un axe à grand gabarit allant de Dunkerque à Liège, avec une offre mixte conteneurs maritimes et de transport combiné, visant à développer des offres de transports multimodal porte à porte.

La démarche engagée dans la charte consiste à :

- définir un concept de service de transport combiné basé sur une ligne fluviale régulière de conteneurs et de caisses mobiles à escales multiples entre la région Nord - Pas-de-Calais et la Wallonie ;
- identifier et évaluer l'ensemble des contraintes et opportunités associées ;
- étudier et valider le concept et les éléments additionnels liés à la notion de service ;
- soumettre le concept au marché en vue d'une mise en place opérationnelle.

Ce groupe projet aura vocation à approfondir le concept et le planning de l'opération, mais aussi à définir les objectifs et les moyens additionnels éventuels à mettre en œuvre pour l'émergence de ce nouveau service fluvial.

La stratégie du développement du « TaxiBarge-Transfrontalier » est basée sur une démarche coordonnée chargeurs - opérateur de terminaux - institutionnels pour pouvoir amorcer l'offre de service.

L'objectif est d'apporter un nouveau savoir-faire sur les chaînes de transport et sur les plateformes multimodales (interopérabilité des systèmes d'information certification Qualitrans par exemple)

Ce travail est en amont à un appel à manifestation d'intérêt pour les opérateurs.

Les partenaires ont décidé de faire labelliser le projet « **TaxiBarge-Transfrontalier** » par le pôle de compétitivité I. trans.

Cette charte de partenariat anticipe le développement des diverses plates-formes multimodales le long du canal Seine-Nord Europe qui connectera le bassin de la Seine au réseau fluvial à grand gabarit entre la France et la Wallonie.

## Contacts

### - Port Autonome de Liège

**Emile-Louis Bertrand**

**Directeur général**

Tél. +32 4 232 97 86

el.bertrand@portdeliege.be

### - Service public de Wallonie

**Pascal Moens**

**Directeur**

Tél. +32 4 220 87 50

pascal.moens@spw.wallonie.

### - Voies navigables de France

Service Développement de la Voie d'eau

**Eric Dumortier**

Tél. + 33 3 59 03 16 04

eric.dumortier@vnf.fr

**Régis Wallyn**

Tél. +33 3 28 58 71 26

regis.wallyn@vnf.fr

### - Grand Port Maritime de Dunkerque

**Marie-Elizabeth Bogucki**

**Communication & Relations Publiques**

Tél. + 33 (0)328287911/+33 (0)607133342

mebogucki@portdedunkerque.fr

## Les partenaires du projet

### PORT AUTONOME DE LIÈGE

Le Port de Liège, avec ses 22 millions de tonnes de trafic, est le premier port intérieur belge et le troisième au niveau européen.

Ce projet de coopération s'inscrit très clairement dans la stratégie développée par le Port autonome de Liège de se positionner en tant que port situé dans l'arrière-pays naturel des ports de la Mer du Nord. Éléments importants dans l'augmentation croissante du trafic mondial (notamment du trafic conteneurisé), les ports intérieurs sont dorénavant devenus des acteurs incontournables des chaînes logistiques.

Emile-Louis Bertrand, Directeur général du Port autonome de Liège, confirme à ce sujet : « *un port intérieur comme le nôtre, extrêmement bien situé dans l'arrière-pays naturel de nos ports maritimes nationaux ainsi que de Dunkerque, joue un rôle de plus en plus important dans une telle stratégie.* »

Enfin, ce partenariat anticipe le développement des diverses plates-formes multimodales le long du canal Seine-Nord Europe qui connectera le bassin de la Seine au réseau fluvial à grand gabarit et qui permettra au Port autonome de Liège de renforcer ses trafics entre la France et la Wallonie.

[www.liege.port-autonome.be](http://www.liege.port-autonome.be)

### SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Le Service public de Wallonie compte notamment sept Directions générales opérationnelles, chargées de la gestion de matières et de compétences régionales spécifiques, en lien direct avec les besoins et les attentes des citoyens, des entreprises, des associations et des pouvoirs locaux.

La Direction générale opérationnelle « Mobilité et Voies hydrauliques » est avant tout l'acteur public d'une autre mobilité, plus durable et porteuse de développement socio-économique pour la Wallonie. Ses champs d'action couvrent à la fois le transport de personnes et de marchandises au niveau des voies navigables, le transport scolaire, la politique du transport en commun, la politique aéroportuaire, etc.

En particulier, la DGO « Mobilité et Voies hydrauliques » :

- étudie les problématiques de transport et de mobilité, notamment les effets induits par les choix opérés en termes d'impacts environnementaux, de santé publique et de qualité de vie.  
Elle promeut le recours au transport de marchandises par voie navigable et à l'intermodalité dans le cadre de chaînes de transport durables.
- modernise, entretient et contrôle le réseau wallon de voies navigables, ses dépendances et les grands barrages pour leurs multiples utilisateurs (transporteurs fluviaux, manutentionnaires et entreprises de logistique portuaire, touristes, plaisanciers, utilisateurs des sports nautiques et du réseau RAVeL, riverains, etc.) et participe au développement des zones portuaires en collaboration avec les ports autonomes.

[www.voies-hydrauliques.wallonie.be](http://www.voies-hydrauliques.wallonie.be)

### VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

VNF gère et exploite 6.200 km de voies navigables (plus 500 km de canaux bourguignons, fruit d'une expérimentation de décentralisation avec le Conseil Régional de Bourgogne), le plus grand réseau européen de canaux et rivières

aménagés, 2.000 ouvrages d'art et 40.000 hectares de domaine public bord à voie d'eau. Ses actions de promotion et de développement de la voie d'eau lui permettent de valoriser les potentiels et les savoirs existants, de mettre en œuvre des partenariats.

Contrats, conventions, recherches... l'établissement initie et anime des dizaines d'actions chaque année. VNF est également maître d'ouvrage de grands projets tels le canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, dont l'ouverture est prévue pour 2016, la liaison Saône-Moselle dont le débat public est programmé en 2012, le canal du Rhône à Sète ou encore la mise à grand gabarit de la section Bray-Nogent entre la région parisienne et l'Aube.

**[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)**

## **GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE**

Le port de Dunkerque, 42,7 millions de tonnes en 2010, a confirmé son rang de premier port fluvial de la Région Nord - Pas de Calais avec un trafic de 2,7 millions de tonnes traités via les quais du port. Sous l'action du Contrat de Progrès unissant VNF, le Syndicat Professionnel des Entreprises de Manutention (SPEM), l'Union Maritime et Commerciale (UMC) et le GPMD, la part modale de la voie d'eau est ainsi passée de 8 % en 2005 à 14 % en 2010.

Le projet stratégique adopté en avril 2009 par le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a mis en évidence la nécessité de mettre en place de nouveaux services de transport massifiés, ceci afin de permettre « d'élargir l'Hinterland du Port ».

TERMINAL LINK, qui est devenu le nouvel actionnaire majoritaire du Terminal à Conteneurs Nord France Terminal International (NFTI) en juillet 2010, a également rappelé la nécessité d'intensifier le recours aux services multimodaux afin de dynamiser l'activité conteneurs du Port de Dunkerque (200 000 EVP en 2010).

Enfin, le développement de tels services est une déclinaison opérationnelle du Grenelle de l'Environnement, dont l'un des objectifs affichés est le développement de la part du fret non-routier dans la desserte terrestre des ports français.

**<http://www.dunkerque-port.fr>**